

Programme LEADER 2021-2027

GAL Ouest Charente - Pays du Cognac

Comité de sélection du 2 juillet 2025



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du précédent GAL
2. Proposition de modification des fiches actions
3. Etude des projets en opportunité

Composition du GAL

Collège Public	Collège Privé
PETR Ouest Charente	Chambre de commerce et d'Industrie de la Charente
Département de la Charente	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente
Charente eaux	Chambre d'agriculture de la Charente
EPTB Charente	Maison d'Agriculture Biologique de Charente
Syndicat du Bassin Versant du Né	Association Interprofessionnelle de la Trufficulture de Nouvelle-Aquitaine
SYMBA	Bureau National Interprofessionnel du Cognac
Communauté de Communes du Rouillacais	Union Générale des Viticulteurs Charentais
Grand Cognac	Syndicat des vins IGP charentais
Grand Cognac	La Fête du cognac
Grand Cognac	Centre International Des Spiritueux
Grand Cognac	Conservatoire du Vignoble Charentais
	Fédération de Charente de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
	Charente Nature
	Antenne Nature Loisirs Patrimoine
	Institut François Mitterrand
	League des Entrepreneurs du Rouillacais
	Office du tourisme de Cognac
	Office du tourisme de Rouillac
	Conseil de développement

Ordre du jour

- 1. Validation du compte-rendu du précédent GAL**
2. Proposition de modification des fiches actions
3. Etude des projets en opportunité

1 subvention LEADER votée

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant de dépenses éligible	Note attribuée par le GAL	Montant de subvention attribuée
8	Animation du GAL Ouest Charente 2024	PETR Ouest Charente - Pays Du Cognac	14 686,86 €	Non soumis à notation	8 892,24 € 
				TOTAL	8 892,24 €

6 projets approuvés en opportunité

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant de dépenses présenté	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention
2	Création d'un atelier de production maraîcher	ESAT Les Sapins	39 995 €	19/20 tx max d'aide = 100%	19 237,36 €
4	Restauration du four à pain communal	Commune de Châteaubernard	25 975,25 €	15/20 tx max d'aide = 100%	15 000 €
1	Cour oasis à l'école Raoul Dupuy	Commune de Lignières-Ambleville	62 500 €	15/20 tx max d'aide = 100%	50 000 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement

6 projets approuvés en opportunité

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant de dépenses présenté	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention
3	Aménagement d'un cheminement paysager entre le bourg et l'espace Douz'nature	Commune de Douzat	99 210 €	19/20 tx max d'aide = 100%	36 118 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement
5	Création de circuit touristique et numérique à Châteauneuf-sur-Charente	Commune de Châteauneuf-sur-Charente	31 000 €	16/20 tx max d'aide = 100%	24 800 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement
5	Création d'un parcours de visite numérique	Commune de Bourg-Charente	35 550 €	16/20 tx max d'aide = 100%	28 440 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du précédent GAL
- 2. Proposition de modification des fiches actions**
3. Etude des projets en opportunité

Enjeux

Objectifs
prioritaires

Fiches
actions

Une dégradation des
milieux, des paysages et
des ressources naturelles

Une hyper-spécialisation
économique dans la
filière Cognac

Une légère perte
d'habitants alors que le
territoire gagne des
emplois

Une faible captation
des dépenses
touristiques

1. Accompagner et anticiper les
transitions

2. Bien vivre et travailler en
Pays du Cognac

3. Structurer l'offre touristique et
faire de la culture et du patrimoine
un levier de développement

FA 1

Préserver les
ressources, la
biodiversité et
valoriser les sites
naturels pour
renforcer l'attractivité
du territoire



FA 2

Favoriser les
synergies locales,
encourager et
accompagner les
filières émergentes du
territoire, notamment
les circuits courts
alimentaires



FA 3

Un urbanisme adapté
au changement
climatique



FA 4

Améliorer l'accès
aux services de
proximité, l'accueil
des nouveaux
habitants et
favoriser
l'entrepreneuriat en
milieu rural



FA 5

Structurer et
scénariser une offre
slowtourisme et
patrimoniale
attractive



FA 6

Investir et
développer l'offre
des sites majeurs du
territoire



FA 7 - Coopération



FA 8 - Animation/gestion



Enjeux

Objectifs
prioritaires

Fiches
actions

Une dégradation des
milieux, des paysages et
des ressources naturelles

Une hyper-spécialisation
économique dans la
filière Cognac

Une légère perte
d'habitants alors que le
territoire gagne des
emplois

Une faible captation
des dépenses
touristiques

1. Accompagner et anticiper les
transitions

2. Bien vivre et travailler en
Pays du Cognac

3. Structurer l'offre touristique et
faire de la culture et du patrimoine
un levier de développement

FA 1
Préserver les
ressources, la
biodiversité et
valoriser les sites
naturels pour
renforcer l'attractivité
du territoire



FA 2
Favoriser les
synergies locales,
encourager et
accompagner les
filières émergentes du
territoire, notamment
les circuits courts
alimentaires



FA 3
Un urbanisme adapté
au changement
climatique



FA 4
Améliorer l'accès
aux services de
proximité, favoriser
l'entrepreneuriat en
milieu rural et la
cohésion sociale



FA 5
Structurer et
scénariser une offre
slowtourisme et
patrimoniale
attractive



FA 6
Investir et
développer l'offre
des sites majeurs du
territoire



FA 7 - Coopération



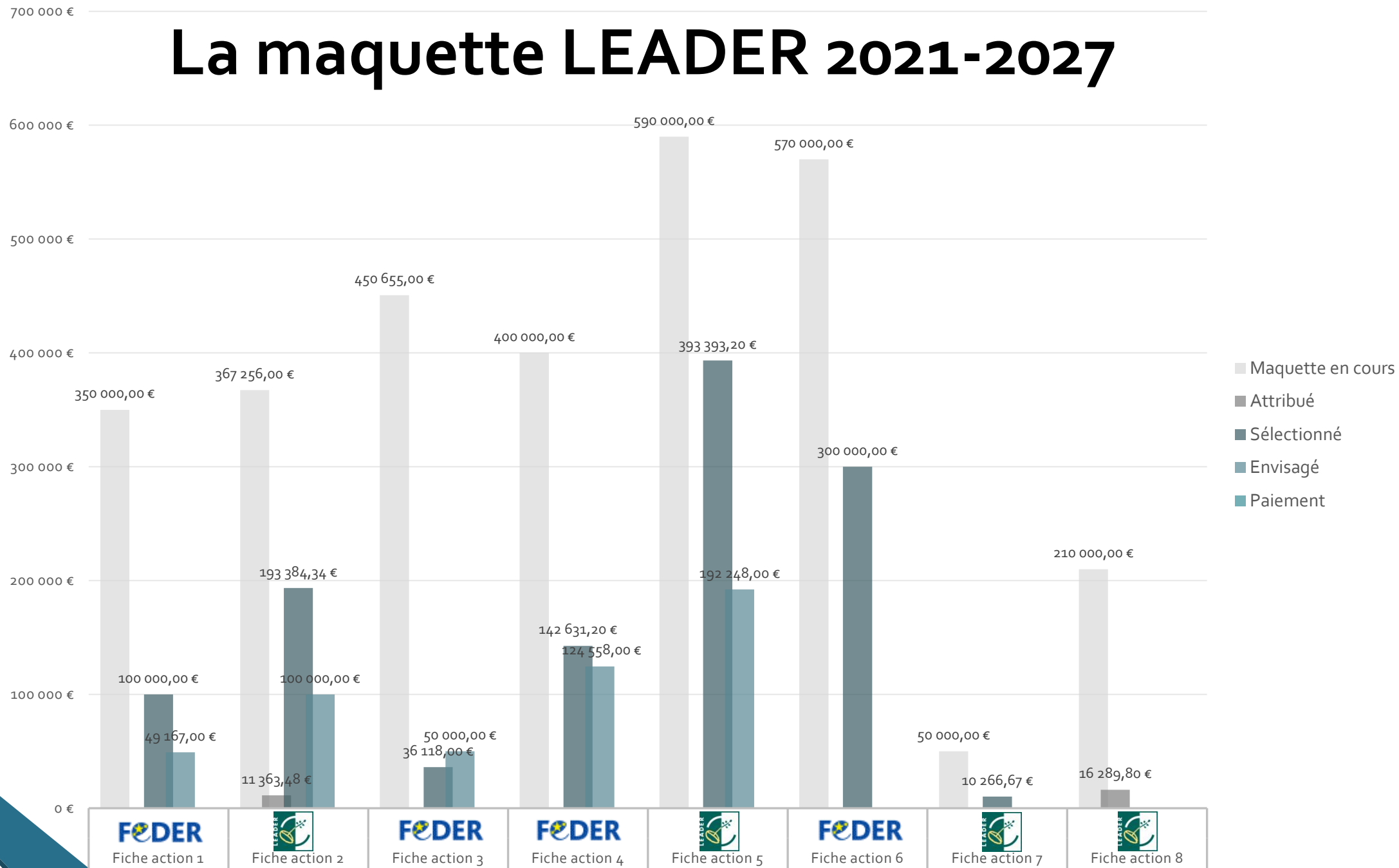
FA 8 - Animation/gestion



La maquette LEADER 2021-2027

Stratégie du territoire	Enveloppe financière		TOTAL	% de la maquette
	FEDER	LEADER		
Objectif prioritaire 1 : Accompagner et anticiper les transitions	350 000 €	367 256 €	717 256 €	24,01 %
Fiche-action 1 : Milieux naturels, biodiversité	350 000 €	-	350 000 €	11,71 %
Fiche-action 2 : économie/formation	-	367 256 €	367 256 €	12,29 %
Objectif prioritaire 2 : Bien vivre et travailler en Pays du cognac	850 655 €	-	850 655 €	28,47 %
Fiche-action 3 : urbanisme	450 655 €	-	450 655 €	15,08 %
Fiche-action 4 : cohésion sociale et services en milieu rural	400 000 €	-	400 000 €	13,39 %
Objectif prioritaire 3 : Structurer l'offre touristique	570 000 €	590 000 €	1 160 000 €	38,82 %
Fiche-action 5 : slowtourisme	-	590 000 €	590 000 €	19,75 %
Fiche-action 6 : sites majeurs du territoire	570 000 €	-	570 000 €	19,08 %
Fiche-action 7 : coopération	-	50 000 €	50 000 €	1,67 %
Fiche-action 8 : animation/gestion	-	210 000 €	210 000 €	7,03 %
TOTAL	1 770 655 €	1 217 256 €	2 987 911 €	100 %

La maquette LEADER 2021-2027



Modification commune à toutes les fiches

Taux d'aide

Selon la note fixée par le GAL lors de l'examen de l'opportunité du projet, le montant du taux d'aide maximum FEDER ou FEADER évoluera de la manière suivante (La note maximale est de 20 points) et en fonction de la réglementation nationale et européenne :

- 15 et plus : 100 % du taux maximum de subvention
- De 12 à 14 : 50 % du taux maximum de subvention
- De 10 à 11 : 30 % du taux maximum de subvention
- Moins de 10 : dossier non sélectionné

Si une opération est présentée de manière cyclique (souvent annuellement), alors un malus "opération récurrente" s'applique en fonction du nombre d'occurrence N au cours du programme :

Malus opération récurrente	N+1	N+2	N+3	A partir de N+4
Point en moins sur la note attribuée	-1	-3	-6	-9

FA 1 : Préserver les ressources, la biodiversité et valoriser les sites naturels

Types d'action	- Projets visant à la préservation des ressources, du patrimoine et la restauration de milieux naturels - Projets visant à améliorer la connaissance des acteurs du territoire et sensibiliser les habitants
Dépenses et bénéficiaires éligibles	Toutes les dépenses et tous les bénéficiaires sauf : - Les SCI et les particuliers - Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole - Les grandes entreprises - Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature
Taux d'aide	Jusqu'à 100 % + ajout modification commune à toute les fiches
Planchers	Double plancher de 25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.
Plafonds	50 000 € d'aide FEDER → 100 000 € d'aide FEDER Un plafond de 25 000 € d'aide FEDER s'applique lorsque le bénéficiaire de l'aide est une entreprise.



FA 2 : Favoriser les synergies locales, encourager et accompagner les filières émergentes du territoire

Types d'action	- Projets visant à créer des synergies - Projets collectifs visant à la production d'énergie renouvelable revalorisation de résidus ou déchets d'autres activités - Projets visant à accompagner les filières émergentes
Dépenses et bénéficiaires éligibles	Toutes les dépenses et tous les bénéficiaires sauf : - Les investissements matériels et les projets d'ingénierie (immatériel et/ou coûts de personnel) des communes de plus de 25 000 habitants - Les SCI et les particuliers - Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature - Les grandes entreprises
Taux de cofinancement	80 % + ajout modification commune à toute les fiches
Planchers	Double plancher de 8000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 5000 € d'aide FEADER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.
Plafonds	50 000 € d'aide FEADER → 100 000 € d'aide FEADER Un plafond de 25 000 € d'aide FEADER s'applique lorsque le bénéficiaire de l'aide est une entreprise.

FA 3 : Un urbanisme adapté au changement climatique

Types d'action	- Projets visant à adapter l'urbanisme aux changements climatiques - Projets visant à densifier les centres-villes/centres-bourgs en améliorant l'efficacité énergétique des logements sociaux l'accès au logement - Projets visant à développer ou renforcer toutes les mobilités alternatives à la voiture individuelle et améliorer l'image du territoire
Dépenses et bénéficiaires éligibles	Toutes les dépenses et tous les bénéficiaires sauf : - Les SCI et les particuliers - Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole - Les grandes entreprises - Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature
Taux d'aide	Jusqu'à 100 % + ajout modification commune à toute les fiches
Planchers	Double plancher de 25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.
Plafonds	50 000 € d'aide FEDER → 100 000 € d'aide FEDER Un plafond de 25 000 € d'aide FEDER s'applique lorsque le bénéficiaire de l'aide est une entreprise.



FA 4 : Améliorer l'accès aux services, ~~l'accueil des nouveaux habitants et~~ favoriser l'entrepreneuriat en milieu rural et la cohésion sociale

Types d'action	- Projets visant à améliorer l'accueil de nouveaux habitants, favoriser l'entrepreneuriat - Projets visant à améliorer l'accès à la culture ainsi qu'à renforcer la cohésion sociale - Projets visant à améliorer l'accès aux services de proximité
Dépenses et bénéficiaires éligibles	Toutes les dépenses et tous les bénéficiaires sauf : - Les SCI et les particuliers - Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole - Les grandes entreprises - Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature
Taux d'aide	Jusqu'à 100 % + ajout modification commune à toute les fiches
Planchers	Double plancher de 25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.
Plafonds	50 000 € d'aide FEDER → 100 000 € d'aide FEDER Un plafond de 25 000 € d'aide FEDER s'applique lorsque le bénéficiaire de l'aide est une entreprise ou lorsque le projet est une manifestation.



FA 5 : Structurer et scénariser une offre slowtourisme et patrimoniale attractive

Types d'action	- Projets visant à enrichir l'offre touristique - Projets visant à améliorer l'expérience et les services proposés aux visiteurs
Dépenses et bénéficiaires éligibles	Toutes les dépenses et tous les bénéficiaires sauf : - Les investissements matériels et les projets d'ingénierie (immatériel et/ou coûts de personnel) des communes de plus de 25 000 habitants - Les SCI et les particuliers - Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature - Les grandes entreprises et les SEM
Taux de cofinancement	80 % + ajout modification commune à toute les fiches
Planchers	Double plancher de 8000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 5000 € d'aide FEADER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.
Plafonds	70 000 € d'aide FEADER. Un plafond de 25 000 € d'aide FEADER s'applique lorsque le bénéficiaire de l'aide est une entreprise ou lorsque le projet est une manifestation.

FA 6 : Investir et développer l'offre des sites majeurs du territoire

Types d'action	- Projets visant à renforcer la centralité des pôles touristiques - Projets visant à développer la multifonctionnalité des pôles touristiques
Conditions d'éligibilité	Projet en lien avec au moins un des 4 6 pôles touristiques ruraux du territoire : le site de fouilles d'Angeac-Charente, les carrières de Saint-Même-les-Carrières, le village gabarrier de Saint-Simon, le village de Bourg-Charente, le Château de Bouteville et l'amphithéâtre gallo-romain des Bouchauds.
Dépenses et bénéficiaires éligibles	Toutes les dépenses et tous les bénéficiaires sauf : - Les SCI et les particuliers - Les agriculteurs dans le cadre de leur seule activité agricole - Les grandes entreprises - Les dépenses d'auto-construction et les contributions en nature
Taux d'aide	Jusqu'à 100 % + ajout modification commune à toute les fiches
Planchers	Double plancher de 25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle après instruction de la demande d'aide. Les montants planchers s'appliquent uniquement à l'instruction de la demande d'aide.
Plafonds	150 000 € d'aide FEDER. Plafond de 25 000 € pour une entreprise ou une manifestation.

Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du précédent GAL
2. Proposition de modification des fiches actions
- 3. Etude des projets en opportunité**

Présentation des projets en avis d'opportunité

1. Création d'un service de location de bateaux BBQ
2. Création d'un parc médiéval
3. Paniers Chou'bidou
4. Création d'un espace dédié aux métiers d'art et au patrimoine à Bourg-Charente
5. Construction d'une légumerie et cuisine scolaire à Rouillac
6. Aménagement d'un espace paysagé multigénérationnel
7. Parcours numérique nature et patrimoine

Sondage en direct



VEVOX.app

ID : 157-452-145

<https://vevox.app/#/m/157452145>

1. Création d'un service de location de bateaux BBQ

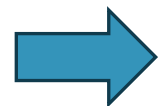
- Porteur de projet : SARL Bateau BBQ Benèze

- Localisation : Jarnac

DEPENSES HT		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	PRESENTE	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
2 bateaux BBQ	49 120 €	EUROPE	25 000 €	31,3 %
Ponton	30 710 €	REGION		
		DEPARTEMENT		
		GRAND COGNAC	7 500 €	9,4 %
		AUTOFINANCEMENT PUBLIC		
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	32 500 €	40,7 %
		AUTOFINANCEMENT PRIVE	47 330 €	59,3 %
Total	79 830 €	Total	79 830 €	100 %

Critères de sélection	Note
Contribution aux objectifs du programme LEADER	/5
Principes LEADER	/5
Influence sur le territoire	/5
Caractère exemplaire	/5
Total	/20

Taux maximum d'aide =



Fiche 5



2. Création d'un parc médiéval

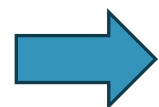
- Porteur de projet : Histoire et Culture à Bourg-Charente

DEPENSES TTC		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	PRESENTE	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
Aménagement du site	50 000 €	EUROPE	40 000 €	80 %
		REGION		
		DEPARTEMENT	10 000 €	20 %
		AUTRE		
		AUTOFINANCEMENT PUBLIC		
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	50 000 €	100 %
		AUTOFINANCEMENT PRIVE		
Total	50 000 €	Total	50 000 €	100 %

- Localisation : Bourg-Charente

Critères de sélection	Note
Contribution aux objectifs du programme LEADER	/5
Principes LEADER	/5
Influence sur le territoire	/5
Caractère exemplaire	/5
Total	/20

Taux maximum d'aide =



Fiche 5



3. Paniers Chou'bidou

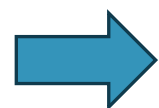
- Porteur de projet : Grand Cognac

DEPENSES HT		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	PRESENTE	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
Accompagnement MAB 16	17 500 €	EUROPE	50 000 €	27 %
Paniers bio	93 823 €	REGION		
Ateliers cuisine	14 385 €	DRAAF	35 376 €	19,1 %
Création interface - communication	5 000 €	MSA	18 000 €	9,7 %
Frais de personnel (0,4 ETP)	54 261 €	AUTOFINANCEMENT PUBLIC	81 593 €	44,2 %
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	184 969 €	100 %
		AUTOFINANCEMENT PRIVE		
Total	184 969 €	Total	184 969 €	100 %

- Localisation : Grand Cognac

Critères de sélection	Note
Contribution aux objectifs du programme LEADER	/5
Principes LEADER	/5
Influence sur le territoire	/5
Caractère exemplaire	/5
Total	/20

Taux maximum d'aide =



Fiche 2



4. Création d'un espace dédié aux métiers d'art et au patrimoine

- Porteur de projet : commune de Bourg-Charente

- Localisation : Bourg-Charente

DEPENSES		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	PRESENTE	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
Maitrise d'œuvre	18 250 €	EUROPE	52 287,50 €	25,7 %
Travaux	175 000 €	REGION	50 812,50 €	25 %
Aménagement intérieur	10 000 €	DEPARTEMENT	14 000 €	6,8 %
		ETAT (DSIL)	35 000 €	17,2 %
		GRAND COGNAC	10 500 €	5,2 %
		AUTOFINANCEMENT PUBLIC	40 650 €	20 %
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	203 250 €	100 %
		AUTOFINANCEMENT PRIVE		
Total	203 250 €	Total	203 250 €	100 %

Critères de sélection	Note
Contribution aux objectifs du programme LEADER	/5
Principes LEADER	/5
Influence sur le territoire	/5
Caractère exemplaire	/5
Total	/20

Taux maximum d'aide =

5. Construction d'une légumerie et cuisine scolaire à Rouillac

- Porteur de projet : Commune de Rouillac

- Localisation : Rouillac

DEPENSES		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	PRESENTE	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
Travaux	428 432,20 €	EUROPE	50 000 €	11,7 %
		REGION		
		DEPARTEMENT	39 996 €	9,3 %
		ETAT	252 749,76 €	59 %
		AUTOFINANCEMENT PUBLIC	85 686,44 €	20 %
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	428 432,20 €	100 %
		AUTOFINANCEMENT PRIVE		
Total	428 432,20 €	Total	428 432,20€	100 %

Critères de sélection	Note
Contribution aux objectifs du programme LEADER	/5
Principes LEADER	/5
Influence sur le territoire	/5
Caractère exemplaire	/5
Total	/20

Taux maximum d'aide =



Fiche 2



6. Aménagement d'un espace paysagé multigénérationnel

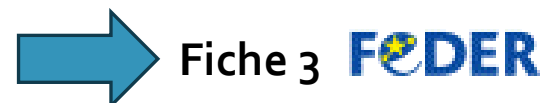
- Porteur de projet : Commune de Genac-Bignac

- Localisation : Genac

DEPENSES		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	PRESENTE	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
Maitrise d'œuvre	31 255 €	EUROPE	50 000 €	18,7 %
Lot 1 : aménagements paysagers	144 519,10 €	REGION		
Lot 2 : gros œuvre	38 440 €	ETAT (FNADT)	131 400 €	49,3 %
Lot 3 : charpente - couverture - zinguerie	52 400 €	ETAT (Education Nationale)	9 330,71 €	3,5 %
		AUTOFINANCEMENT PUBLIC	75 883,39 €	28,5 %
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	266 614,10 €	100 %
		AUTOFINANCEMENT PRIVE		
Total	266 614,10€	Total	266 614,10€	100 %

Critères de sélection	Note
Contribution aux objectifs du programme LEADER	/5
Principes LEADER	/5
Influence sur le territoire	/5
Caractère exemplaire	/5
Total	/20

Taux maximum d'aide =



Fiche 3 **FEDER**

7. Parcours numérique nature et patrimoine

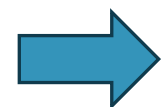
- Porteur de projet : commune de Saint-Preuil

DEPENSES		RECETTES		
POSTE DE DEPENSES	PRESENTE	FINANCEURS	MONTANT	TAUX
Création d'un parcours et des expériences en réalité augmenté	18 250 €	EUROPE	8 960 €	80 %
Communication et balisage	175 000 €	REGION		
		DEPARTEMENT		
		AUTOFINANCEMENT PUBLIC	2 240 €	20 %
		TOTAL AIDES PUBLIQUES	11 200 €	100 %
		AUTOFINANCEMENT PRIVE		
Total	11 200 €	Total	11 200 €	100 %

- Localisation : Saint-Preuil

Critères de sélection	Note
Contribution aux objectifs du programme LEADER	/5
Principes LEADER	/5
Influence sur le territoire	/5
Caractère exemplaire	/5
Total	/20

Taux maximum d'aide =



Fiche 5



Pré-demandes déposées non étudiées

FA	Intitulé du projet	Raison sociale du bénéficiaire	Montant Feader ou Feder demandé	Date de réception
5	Scénographie de la porte St Jacques à Cognac	Grand Cognac	70 000 €	13/03/2025
5	Développement de services aux cyclotouristes sur l'aire de loisirs du Bain des Dames de Châteauneuf-sur-Charente	Grand Cognac	20 918,40 €	21/03/2025
5	Création d'un appontement au Bain des Dames	Grand Cognac	27 369,60 €	17/04/2025
1	Travaux relatifs à la troisième tranche de travaux du PPG 2023-2032 sur l'ensemble des cours d'eau du SBVNé et leurs affluents	SBVNé	29 028 €	15/05/2025